

APPEL A CANDIDATURES - ECOLE D'ETE 30 JUIN – 4 JUILLET

Responsable scientifique (Session Conventions Lutte contre la corruption) : Chantal Cutajar, Maîtresse de conférences HDR, Université de Strasbourg

Comité scientifique : Florence Thépot, Maîtresse de conférences, l'Université de Strasbourg, Émilie Ehrengarth, Docteur en droit privé et sciences criminelles, ingénieur de formation et de compétences, Université de Strasbourg

Le Réseau OCEAN du Conseil de l'Europe, la Faculté de droit, la Fédération de Recherche « L'Europe en mutation » et l'École doctorale des sciences juridiques de l'Université de Strasbourg organisent du 30 juin au 4 juillet une école d'été sur le thème :

Les instruments juridiques du Conseil de l'Europe de lutte contre la corruption

I – THEME

L'école d'été est organisée en partenariat avec OCEAN, réseau d'universitaires du Conseil de l'Europe. Elle vise à étudier, par une approche approfondie et critique, les instruments juridiques du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre la corruption.

L'école d'été vise à offrir aux participants une compréhension approfondie des instruments juridiques adoptés par le Conseil de l'Europe, en mettant l'accent sur leur mise en œuvre au sein des États membres et leur impact sur les politiques publiques et la gouvernance.

À travers une approche interactive, les participants analyseront :

- La Convention pénale sur la corruption (STE 173) ; la Convention civile sur la corruption (STE 174) ; Le Protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption (STE 191) ; les Vingt Principes Directeurs pour la lutte contre la corruption (Résolution (97)24) ; la Recommandation sur les codes de conduite pour les agents publics (Recommandation n° R (2000) 10) ; la Recommandation sur les règles communes contre la corruption dans le financement des partis politiques et des campagnes électorales (Recommandation Rec(2003)4).
- Les mécanismes de suivi du **GRECO** (Groupe d'États contre la Corruption).
- Les bonnes pratiques et innovations en matière de prévention et de répression de la corruption.
- L'intégration des normes européennes dans les cadres nationaux et régionaux.

II- OBJECTIFS

Cette école d'été a pour vocation de :

- **Approfondir la connaissance scientifique et pratique** des conventions du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre la corruption, en insistant sur leur cadre juridique, leur mise en œuvre et leur efficacité dans les États membres.
- **Développer une expertise académique et méthodologique** sur les mécanismes de suivi et d'évaluation, notamment à travers l'étude du GRECO et des politiques nationales de lutte contre la corruption.

▪ **Renforcer les compétences analytiques et critiques des**

doctorant-es et étudiant-es de master en leur fournissant des outils pour mener des recherches approfondies sur la gouvernance, l'éthique publique et la conformité aux normes internationales.

- **Favoriser une approche interdisciplinaire** permettant d'étudier la corruption sous l'angle du droit, des sciences politiques, de l'économie et des innovations technologiques.
- **Encourager la coopération et la mise en réseau** entre jeunes chercheurs et chercheuses de différentes universités françaises et étrangères, en facilitant le dialogue avec des experts internationaux et des praticien-nés du domaine.

Cette université d'été vise ainsi à outiller la nouvelle génération de chercheur-ses et de spécialistes en gouvernance pour une meilleure compréhension et application des normes européennes en matière de lutte contre la corruption.

III- METHODES D'ENSEIGNEMENT

L'Université d'été adopte une approche pédagogique interactive et multidisciplinaire, combinant enseignement théorique et mise en pratique. Elle repose sur plusieurs méthodes d'apprentissage complémentaires pour garantir une immersion approfondie dans les enjeux de la lutte contre la corruption et l'application des conventions du Conseil de l'Europe :

- **Conférences et interventions d'experts** : Chaque session sera animée par des universitaires, praticien-nés du droit et experts internationaux, offrant une analyse approfondie des conventions du Conseil de l'Europe et de leurs mécanismes de suivi.
- **Études de cas concrets** : À travers l'analyse de situations réelles, les participant-es examineront la mise en œuvre des conventions anti-corruption dans divers contextes nationaux, afin de mieux comprendre les défis et les bonnes pratiques.
- **Ateliers pratiques et simulations** : Des exercices interactifs permettront aux doctorant-es et étudiant-es de master de se confronter à des problématiques concrètes liées à la corruption, notamment par des mises en situation, des jeux de rôle et des simulations d'application des normes internationales.
- **Approche interdisciplinaire** : L'Université d'été mobilise des expertises issues du droit, des sciences politiques, de l'économie et des nouvelles technologies, afin d'aborder la lutte contre la corruption sous différents angles et de proposer des solutions innovantes.
- **Rencontres et échanges internationaux** : La présence d'intervenant-es issu-es de diverses institutions (universités, Conseil de l'Europe, GRECO, cabinets d'avocats, entreprises, ONG) favorisera un dialogue entre jeunes chercheur-ses et spécialistes, créant ainsi un réseau dynamique autour des thématiques abordées.

Innovations Pédagogiques :

L'Université d'été intègre plusieurs innovations pédagogiques pour maximiser l'engagement des participant-es et enrichir leur apprentissage :

Apprentissage par projet et résolution de problèmes : Les participant-es travailleront en groupes sur des études de cas et l'élaboration de recommandations concrètes en matière de lutte contre la corruption, les confrontant ainsi aux défis réels des politiques anticorruption.

Simulations et théâtre juridique : À travers des jeux de rôle et des mises en situation, les étudiant-es seront plongés dans des négociations internationales, des processus de suivi des conventions et des enquêtes sur des affaires de corruption.

Dimension Scientifique

L'approche scientifique de l'Université d'été repose sur une analyse rigoureuse et critique des instruments du Conseil de l'Europe et de leur mise en œuvre :

- **Analyse approfondie des conventions** : Les participant·es exploreront la doctrine juridique et les rapports d'évaluation du GRECO pour comprendre les enjeux et limites des conventions anti-corruption.
- **Travaux de recherche et publications** : Les étudiant·es seront encouragé·es à produire des analyses et à rédiger des articles académiques sur des thématiques liées à la corruption, qui pourront faire l'objet d'une publication dans la revue du GRASCO.
- **Perspectives comparatives** : L'étude de cas concrets dans différents pays permettra d'adopter une vision comparative et critique des politiques anticorruption en Europe.

Cette dimension scientifique vise à outiller les jeunes chercheur·ses en leur fournissant les méthodologies et cadres d'analyse nécessaires pour mener des recherches de haut niveau sur la lutte contre la corruption à l'échelle européenne et internationale.

IV- PUBLIC CONCERNE

Le public concerné sera constitué d'une quinzaine de doctorant·es originaires d'universités françaises et étrangères et d'étudiant·es de master. Ceux-ci devront posséder une maîtrise suffisante de la langue française pour tirer profit des enseignements dispensés.

La sélection des participant·es sera effectuée selon les modalités indiquées au paragraphe V.

Niveau de langue exigé en français et en anglais : B2, selon la nomenclature du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

V- CALENDRIER ET SELECTION DES CANDIDAT·ES

10 février 2025 : mise en ligne de l'appel à candidature et du programme de l'école d'été sur les sites internet de la Fédération de Recherche L'Europe en mutation, de l'école doctorale 101 de l'Université de Strasbourg et de la Faculté de droit de Strasbourg.

30 avril 2025 : date limite de dépôt des candidatures (CV, lettre de motivation, attestation d'inscription en Master ou en doctorat) au secrétariat de l'école doctorale, par voie électronique à l'adresse : coly@unistra.fr

10 mai 2025 : réponse aux candidat·es

VI- INFORMATIONS PRATIQUES

Équivalents de formation :

- + *Doctorant-es de l'école doctorale 101* : 30 heures du socle de formations spécifiques.
- + *Doctorants d'autres universités* : un certificat de présence sera délivré pour une formation de 30 heures estimée équivalente à 10 ECTS

Droits d'inscription :

Montant 200 € TTC.

Le règlement est à effectuer auprès de la fédération de recherche, par voie électronique à l'adresse : fru6703-contact@unistra.fr.

L'inscription est gratuite pour les doctorant-es et étudiant-es de Master de l'Université de Strasbourg et de l'Université de Haute Alsace.

Veillez noter que les droits d'inscription ne couvrent pas les frais relatifs à l'hébergement et à la restauration

Modalités d'hébergement des doctorant-es :

- + *Lieu* : Collège doctoral européen ou Résidence ARCONATI de Strasbourg avec 2 doctorant-es par hébergement.
- + *Dates* : du 29 juin au soir au 5 juillet 2025 matin.

De plus amples informations (identité des intervenant-es, documentation, tarif de l'hébergement), seront progressivement diffusées sur les sites de la Fédération de recherche « L'Europe en mutation » (<https://europa.unistra.fr>) et sur celui de [l'école doctorale 101](#).

PROGRAMME PREVISIONNEL DES SEMINAIRES DE RECHERCHE

Lieux : Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion ; Fédération de recherche « L'Europe en mutation »

Lundi 30 Juin

9h – 10h30 : Conférence d'ouverture, Mattias Guyomar, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme & **Gianluca Esposito**, Directeur général des droits humains et de l'État de droit du Conseil de l'Europe

11h – 12h30 : Le rôle du Conseil de l'Europe dans la lutte contre la corruption, Chantal Cutajar, Maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Strasbourg

14h – 16h00 : Lobbying et corruption à la lumière de la Convention pénale du Conseil de l'Europe, Juliette Lelieur, Professeur de droit privé et de sciences criminelles, Université de Strasbourg

16h – 17h30 : Cas pratique, Juliette Lelieur

Mardi 1^{er} juillet

9h – 10h30 : Étude de la convention civile contre la corruption, Vincent Filhol, Avocat Paris.

11h – 12h30 : Cas pratique : les voies de recours et les mécanismes civils, Vincent Filhol, Avocat Paris

14h – 16h00 : Les mécanismes de suivi du GRECO et leur impact

16h – 17h30 : Étude de cas

Mercredi 2 juillet

Ateliers pratiques et études de cas (Experts auprès du Gréco). Analyse de cas réel en Europe. Etudes de cas de mise en œuvre des dispositifs anti-corruption encadré par des expert en droit et politiques anti-corruption de différents pays européen. L'objectif est d'identifier les réussites et les obstacles dans l'application des conventions du conseil de l'Europe.

Jeudi 3 juillet

9h30 – 12h30 : Les nouvelles technologies au service de la lutte contre la corruption, Sébastien Dupont, Professeur d'informatique, **Enena Vallejo**, Consultante sécurité organisationnelle et protection des données, **Groupe ACESI -Paris**

14h – 17h30 : Atelier de Simulation : Simulation de mise en œuvre de solutions technologiques dans des scénarios de lutte contre la corruption, Thomas Schaller

Vendredi 4 juillet

Transparence et Responsabilité dans le Secteur Public et Privé

Lieu : Conseil de l'Europe

9h – 10h30 : Responsabilité dans le secteur privé : Conférence Mona Chammas / Maximilien Roche

11h – 11h 30 : **Conférence de clôture, Michele Nicoletti**, Professeur de philosophie politique, Université de Trente